

Lettre du 10 Février 2021

## Crise sanitaire et mal-être

Depuis un an maintenant que le pays et le monde connaissent une crise sanitaire majeure, des effets délétères se font sentir de plus en plus chez nos lycéens. Ainsi, les aménagements permanents successifs de scolarité qui tantôt les obligent à respecter des distances en classe, à venir en demi-groupes, à ne plus pouvoir fréquenter la cantine dans des conditions normales, à suivre des cours en visio puis en présentiel en stressent fortement un certain nombre. Cette difficulté est d'autant plus aigüe que ces élèves sont les premiers à connaître les effets d'une réforme majeure du lycée avec toutes ses inconnues et ses incertitudes. De plus leurs examens sont soumis à des modifications permanentes, certes bienvenues dans le contexte actuel, mais qui ajoutent à leurs inquiétudes.

Dans la grande majorité des cas, ce n'est pas à cause des cas de covid que les élèves viennent consulter, mais les infirmeries scolaires sont débordées par les visites quotidiennes d'élèves angoissés, les demandes d'aménagements de scolarité se multiplient, les décrochages d'élèves parfois brillants mais qui ne supportent plus la pression ambiante augmentent en nombre.

Depuis plusieurs mois, **Indépendance et Direction** demande la mise en place d'une cellule d'écoute ministérielle comme il en existe pour d'autres phénomènes qui touchent les jeunes et les affectent, afin que les lycéens qui le souhaitent puissent exprimer leurs difficultés et leur désarroi. Ce numéro vert tarde à venir et les établissements doivent, seuls, prendre en charge ce mal-être. Les infirmières scolaires enchainent les rendez-vous quotidiens, et ce n'est pas l'annonce d'une décentralisation qui projette de les transférer aux départements dans des centres de santé où elles seraient regroupées avec les services de Protection Maternelle Infantile qui est de nature à rassurer sur l'avenir.

**Indépendance et Direction** réclame de nouveau une cellule d'écoute pour les élèves et un projet pour les infirmières scolaires qui permettent de garantir leur service dans les établissements. Nos élèves ont un besoin criant de ces deux dispositifs.